



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

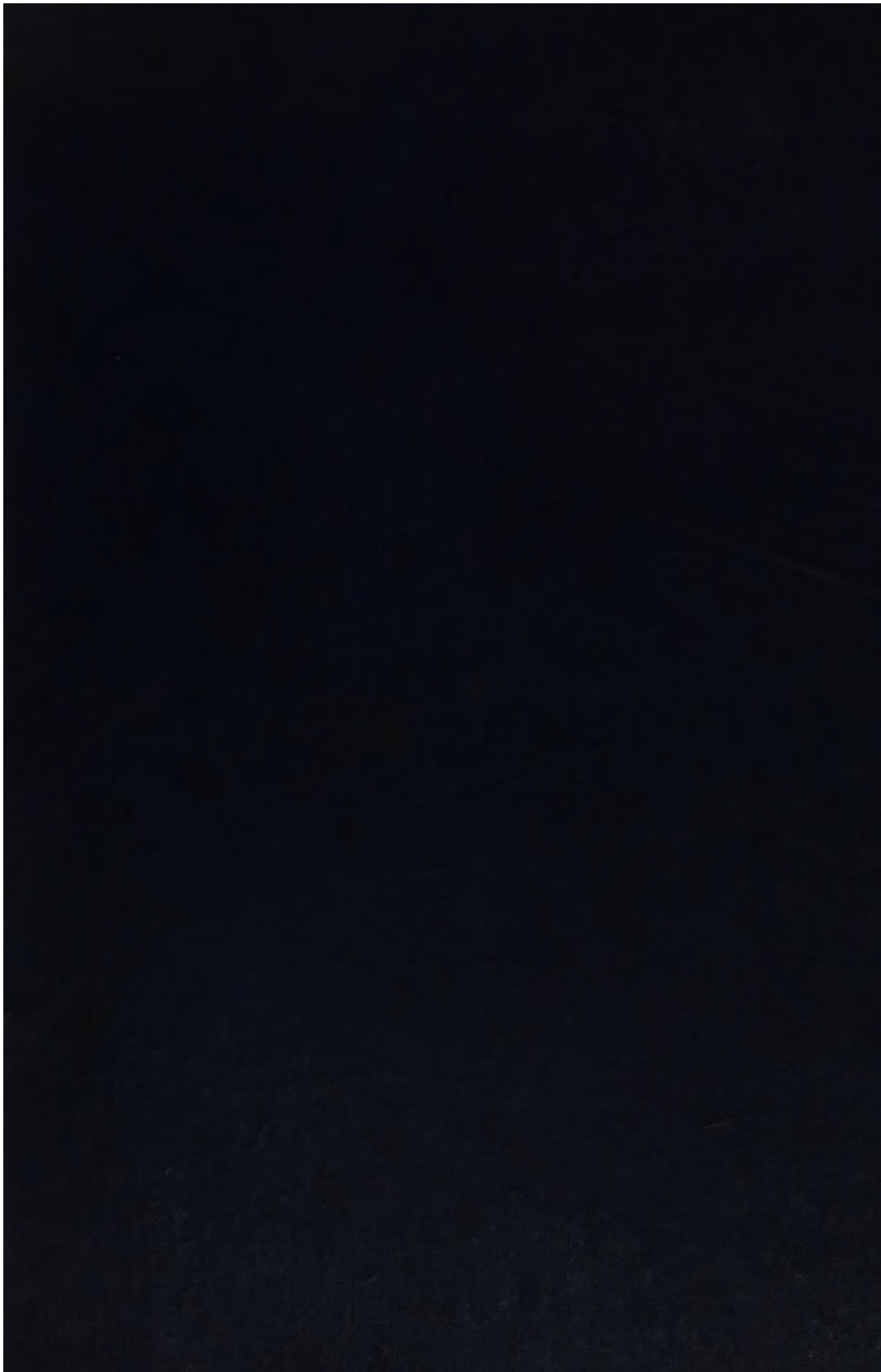
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



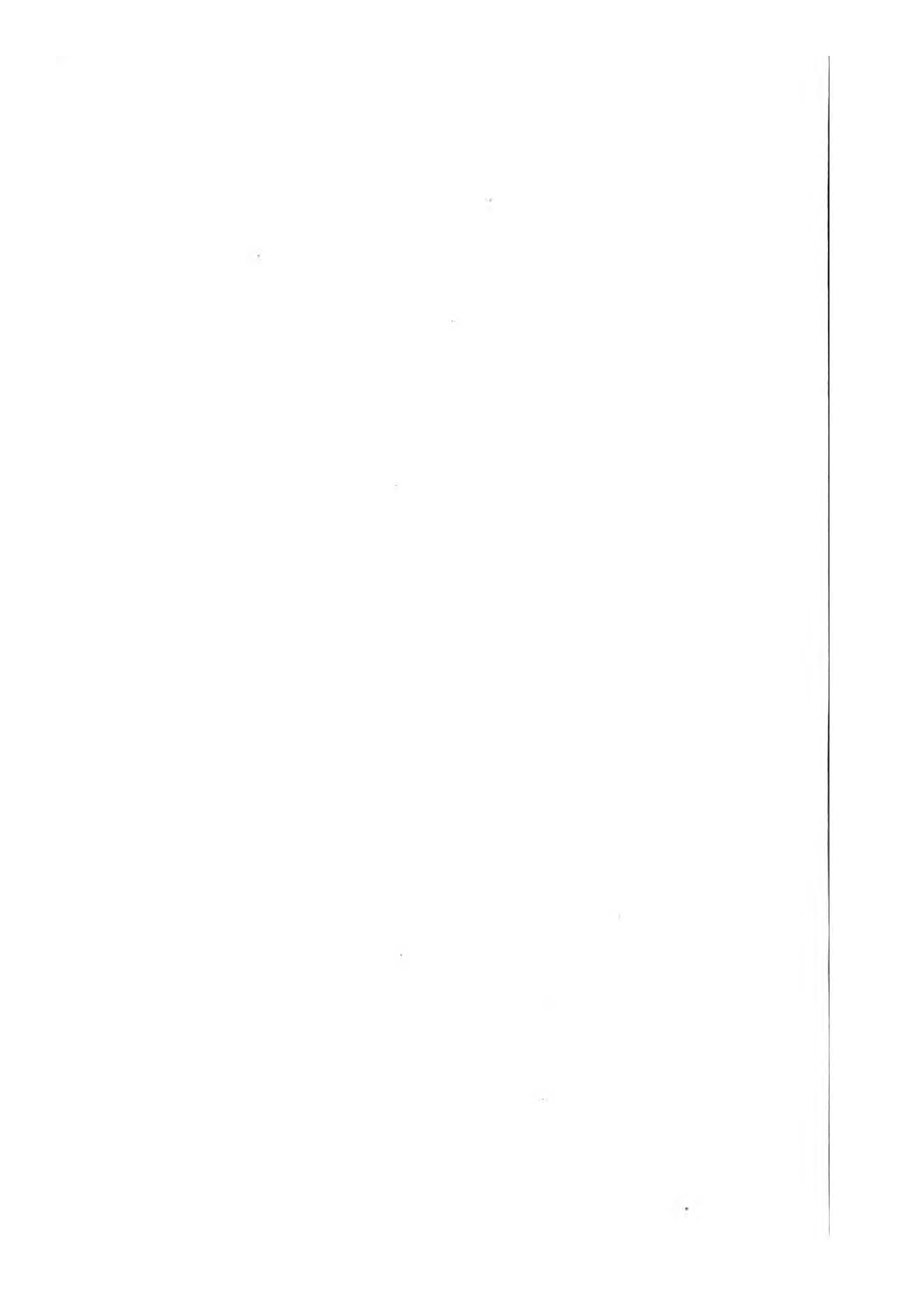
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





2





10909.k7  
18 Delap  
17  
BIBLIOTHÈQUE DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ

---

LETTRES

DE

Eugène Delacroix

(1815 à 1863)

RECUEILLIES ET PUBLIÉES PAR

M. PHILIPPE BURTY

---

PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

7, RUE SAINT-BENOIT

1878

17003 d. 56

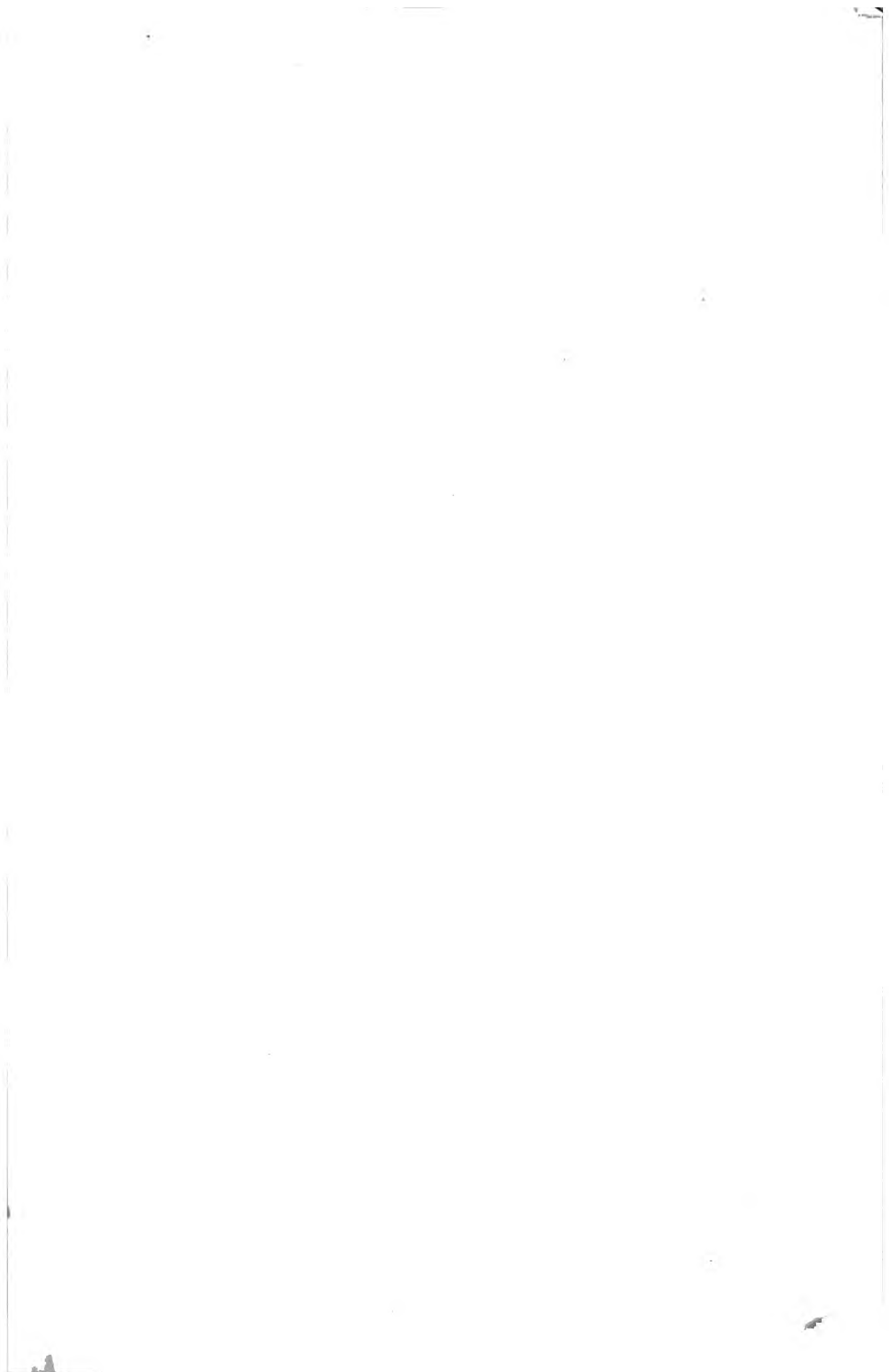


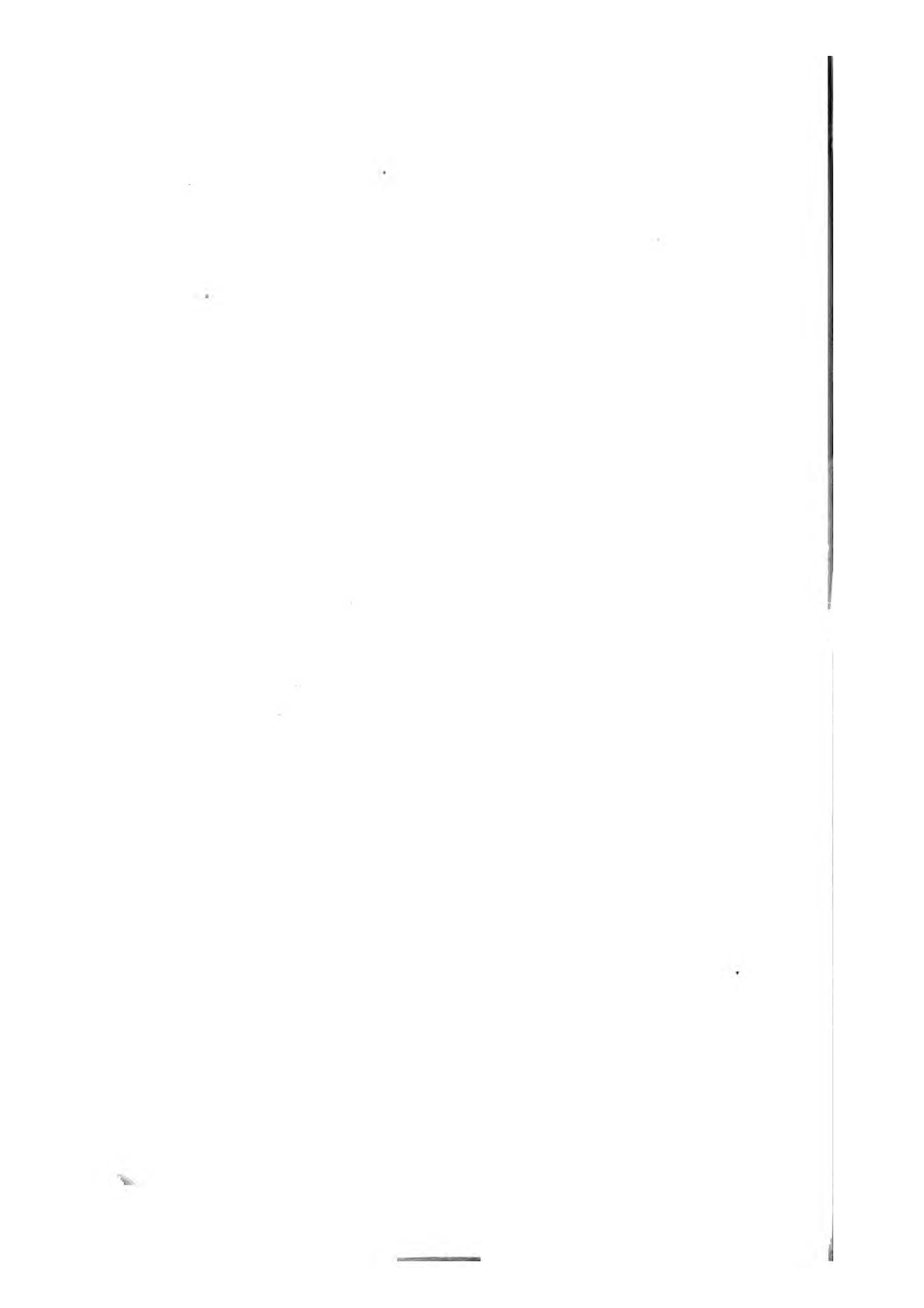












LETTRES  
DE  
EUGÈNE DELACROIX



*A*

*M. PAUL MANZ*

*Au critique loyal et délicat*

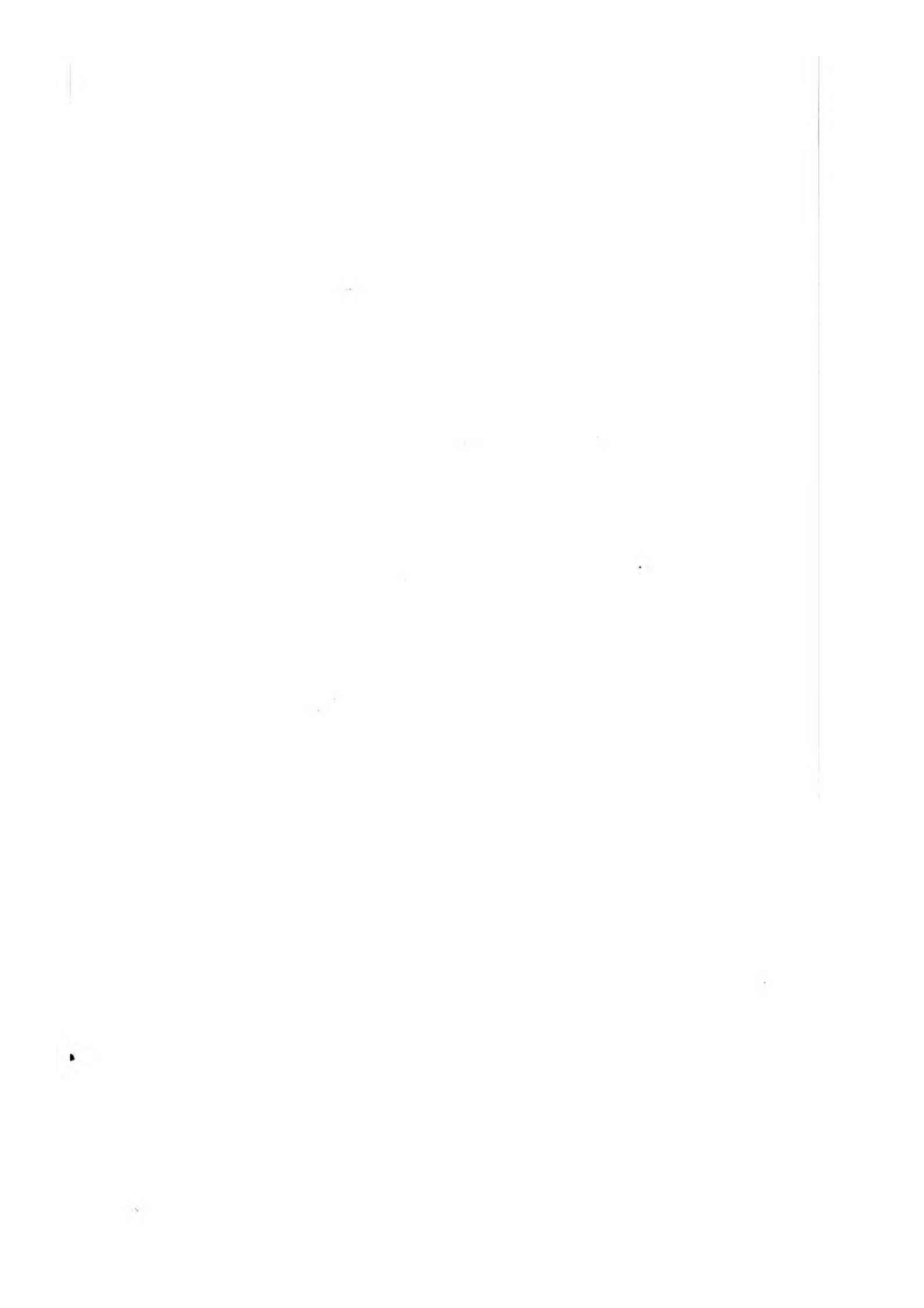
J'OFFRE CES LETTRES DE EUGÈNE DELACROIX

EN GAGE D'ESTIME ET D'AMITIÉ

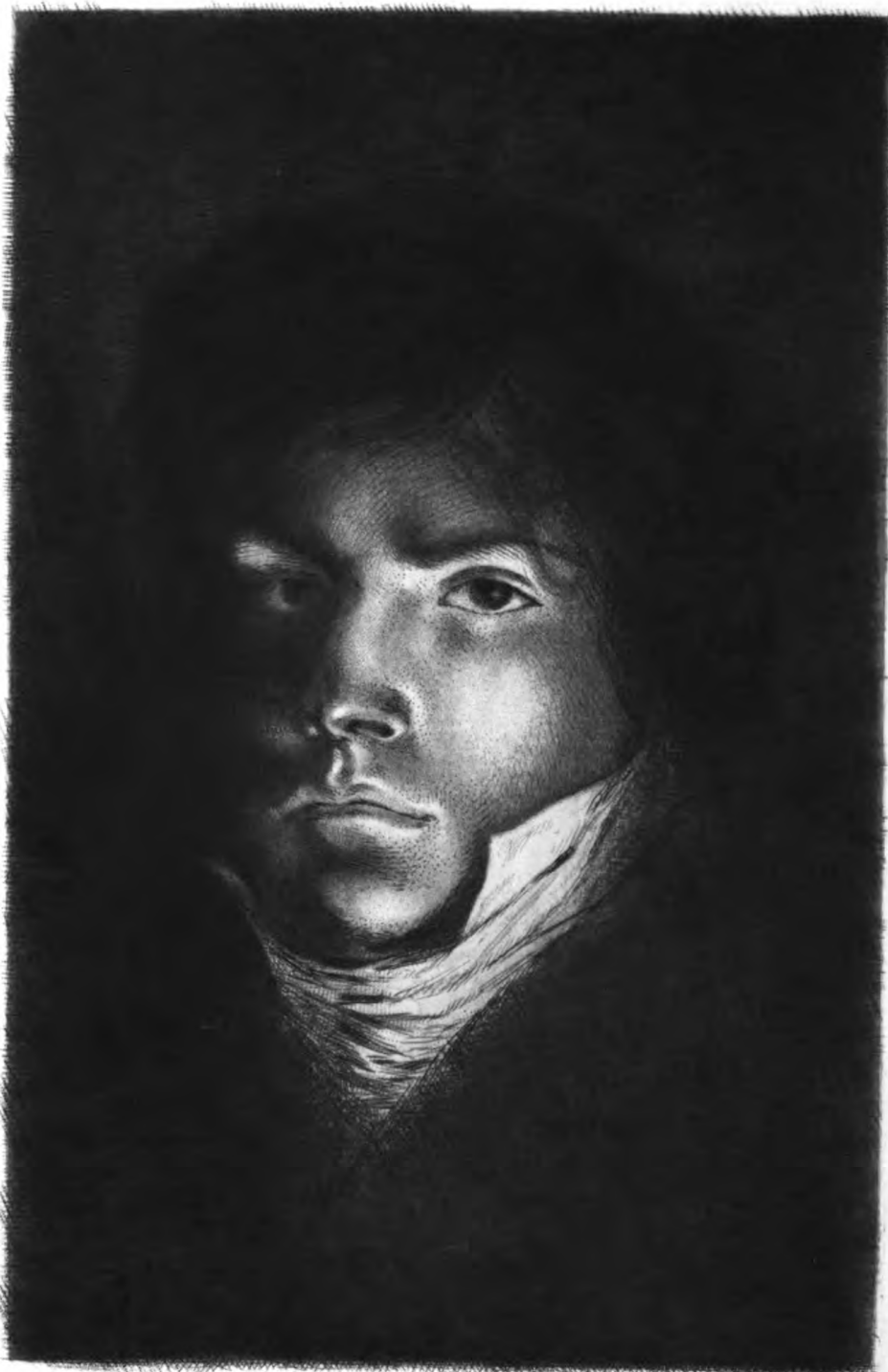
P. H. BURTY

Paris, novembre 1878.









*Eug. Delacroix se ipsum del.*

*Fred. Villot sculp. 1844*



-----

---

-----

---

LETTRES  
DE  
Eugène Delacroix

(1815 à 1863)

RECUEILLIES ET PUBLIEES PAR

M. PHILIPPE BURTY

Avec fac-simile de lettres



PARIS  
A. QUANTIN, IMPRIMEUR-EDITEUR  
7, RUE SAINT BENOIT  
1878



Au moment où, ramené de sa chère maison de Champrosay dans un état d'épuisement extrême, Eugène Delacroix eut le sentiment de sa fin prochaine, il anéantit un testament antérieur, fit appeler les notaires et, sans s'interrompre, pendant trois heures, avec une lucidité de mémoire et de parole surprenante, il dicta ses nouvelles et définitives dispositions.

C'est le résumé de l'histoire de son génie et de son cœur. L'art et l'amitié avaient été les mobiles et les soutiens constants de sa vie, l'art et l'amitié interviennent seuls dans ces préoccupations suprêmes. Avant tout, il pense à assurer le repos de ceux qui l'ont touché de près, de son parent et ami le peintre Léon Riésener, de son élève Pierre Andrieu, qui l'a secondé avec une si rare abnégation, de sa gouvernante Jenny Le Guillou, dont les soins passionnés et jaloux ont prolongé son souffle frêle, toujours menacé. Il envoie à chaque ami un souvenir. Puis il impose à son légataire universel l'obligation d'une vente publique de ses études, de ses cartons, de ses esquisses de toiles, qui le vengera des dédains, des déboires, des négations qu'il a recueillies presque sans interruption dans le cours de sa carrière d'artiste.



Voici ce précieux document ; nous n'en avons réservé que quelques paragraphes ayant trait à des arrangemens de famille, sans intérêt général.

*Par-devant maîtres....., notaires à Paris, soussignés, en présence de MM....., témoins instrumentaires requis, etc.*

*A comparu :*

*M. Ferdinand-Victor-Eugène Delacroix, peintre, membre de l'Institut, demeurant à Paris, rue Furstemberg, n° 6,*

*Sain d'esprit, mémoire et entendement, ainsi qu'il est apparu auxdits notaires et témoins par ses discours et conversation, mais malade de corps ; trouvé par lesdits notaires et témoins couché dans un lit dans sa chambre à coucher, éclairée par une croisée sur un jardin, dépendant de l'appartement qu'il occupe au premier étage de ladite maison, entre cour et jardin, où lesdits notaires et témoins s'étaient rendus sur l'invitation qui leur a été faite par M. Delacroix ;*

*Lequel, dans la vue de la mort, a dicté son testament auxdits notaires en présence desdits témoins, ainsi qu'il suit :*

CECI EST MON TESTAMENT :

*Je révoque tout testament et toutes dispositions antérieures au présent testament.*

*J'institue pour légataire universel M. PIRON, ancien administrateur des Postes ; je le prie de vouloir se charger de l'exécution de mes dernières volontés.*

*Je vais disposer au profit de Divers de la presque totalité de ma fortune ; il restera fort peu de chose pour mon légataire universel, car cela dépendra du prix que produira la vente de mes objets d'art ; mais je compte sur son amitié, et je sais qu'il n'hésitera pas à remplir mes dernières volontés. D'ailleurs je ne lui aurais pas imposé une charge semblable*

*si je n'avais la certitude que le produit de la vente sera supérieur aux legs que je fais ci-après.*

*Dans le cas où M. PIRON ne voudrait ou ne pourrait accepter ce legs universel, j'institue pour légataire universel à son défaut, M. le baron RIVET, administrateur du chemin de l'Ouest.*

*Je charge mon légataire universel du paiement des legs ci-après :*

*Je lègue à M. LÉON RIESENER mon cousin, une somme de vingt mille francs (20,000 fr.) et la toute propriété de ma maison de campagne de Champrosay, avec toutes ses dépendances et tous les meubles meublants le garnissant. Tous les tableaux, objets d'art et livres s'y trouvant ne sont pas compris dans ce legs. Je lui lègue en outre le portrait de mon cousin Henri Hugues, le portrait de son père à la mine de plomb, plus la pendule et les flambeaux en bronze garnissant la cheminée de ma chambre à coucher de Paris, plus une grisaille que j'ai peinte d'après lui, plus le petit portrait de mon frère couché <sup>1</sup>. Je le prie de reprendre les peintures de lui qui se trouvent chez moi.*

*Je lègue à M. ANDRIEU, peintre, une somme de quinze mille francs (15,000 fr.), plus une esquisse de la Chapelle de Saint-Sulpice, plus un lion couché peint par moi sur papier reporté sur toile, et une copie par lui des Femmes d'Alger, plus les croquis que j'ai faits pour le Salon de la Paix.*

*Je le prie de reprendre les esquisses qu'il a faites d'après l'ensemble des travaux du Salon de la Paix, à l'Hôtel de Ville.*

*Je lègue à Jeanne-Marie LE GUILLOU une somme de cinquante mille francs (50,000 fr.) plus ce qui sera à sa convenance*

1. Toutes ces œuvres sont de Delacroix. Elles datent de sa jeunesse et offrent un grand intérêt.

*dans mon mobilier ... en un mot ce qu'il lui plaira de choisir pour se composer le mobilier d'un petit appartement convenable.*

*Plus plusieurs croquis ou peintures que j'ai désignés pour lui appartenir en l'écrivant au dos de ces objets<sup>1</sup>;*

*Plus l'un de mes deux portraits en buste, peints par moi (celui ayant un gilet vert écossais), plus deux médaillons en terre cuite, cadres dorés, de mon père et de ma mère, ainsi que les miniatures de mon père et de mes deux frères.*

*Je lègue à M. le commandant DELACROIX, mon cousin, une bague en or, donnée à mon frère par le prince Eugène, avec ces mots : Fidélité, Valeur; plus un petit revolver, un sabre donné à mon frère par le prince Eugène (le nom du prince Eugène est gravé sur la lame), un tromblon anglais venant de mon frère, plus la grande médaille d'or que j'ai reçue à l'Exposition de 1855.*

*Je lègue à M. BERRIER, mon parent, le portrait du pape par Lawrence (gravure), plus une belle aquarelle de Fauvel (Vue d'Athènes).*

1. Jenny ou Jeanne Le Guillou, dont le rôle auprès de Delacroix pourrait être dénaturé injustement, n'était pas une nature vulgaire. C'était une paysanne des environs de Brest, douée d'instincts délicats. Quelquefois, dans l'atelier, elle disait spontanément en face d'un croquis ou d'une peinture : « Monsieur, je trouve cela très bien. — Cette Jenny s'y connaît, s'écriait Delacroix ravi. Eh bien, Jenny, je vous le donne ! » Et il écrivait son nom au revers. De là à accepter qu'il la consultait pour ses tableaux et à renouveler l'anecdote de la servante de Molière, la distance est grande. — Malheureusement, vers la fin, malade, soupçonneuse, elle fit le vide autour de son maître qui ne pouvait se passer de ses soins.

En mourant, elle légua au Louvre le portrait de Delacroix, « en gilet vert écossais ». Il a été placé sous le plus mauvais jour, dans un angle du salon carré de la peinture française.

Les deux médaillons du père et de la mère de Delacroix étaient signés : « Chinard, de l'Institut national et de l'Athénée de Lyon à Marseille. » J'ignore ce qu'ils sont devenus, mais M. Bornot, de Valmont, en possède des moulages.

À M. Auguste BORNOT, mon cousin, le portrait de ma grand'mère, les deux portraits de mes deux frères enfants, les peintures et les dessins que j'ai eus de la succession de mon cousin Bataille.

À M. le baron RIVET, sus-nommé, copie du portrait de Charles II, roi d'Espagne, d'après Velasquez; fleurs sur carton mince avec un cadre étroit (peinture); tableau inachevé de Bonington (Chevalier et Page) et une petite toile portant deux sujets en grisaille du même.

À M. le baron SCHWITER mon petit tableau de Watteau (les Apothicaires), tableau de Chardin (Raisins, poires, etc.), un grand paysage inachevé de Th. Fielding.

À M. Louis GUILLEMARDET, un petit *Enfant en marbre*, un vase de porcelaine forme bouteille, bleucéladon, quarante jetons environ en argent, offerts autrefois à mon père par la ville de Bordeaux, quatre flambeaux dorés style Louis XV, une petite médaille d'or de Lucius Verus, qui m'a été léguée par notre cher Félix.

À M. Ferdinand LEROY, directeur de la caisse des Travaux de Paris, un beau pastel à son choix parmi mes *Études de paysage*.

À M. SAGNIER, rue du Mail, n° 13, un pastel semblable, à son choix.

À M. THIERS, un bronze de Germain Pilon, et un petit Lion antique, également en bronze.

À M. CHARIER, conseiller maître des Comptes, la Revue du Premier Consul (gravure), plus les *Œuvres de Regnard* venant de M. Vieillard, plus un serre-papier de bronze représentant une petite Diane.

À M<sup>me</sup> la baronne de FORGET, un petit coffre en porcelaine de Sèvres doublé de métal, une petite bague antique en or, avec pierre fouillée par l'outil, une petite miniature de l'impératrice Joséphine. Elle voudra bien faire

*reprendre le volume qu'elle m'a prêté des Antiquités d'Her-  
culanum.*

*À M<sup>me</sup> la baronne de RUBEMPRÉ, une copie de Sainte  
en buste tenant une palme et une épée, d'après Alonso  
Cano.*

*À M<sup>me</sup> SAND, un petit couteau turc, un serpent en plomb  
qui lui avait été donné par M<sup>me</sup> Dorval, une grande esquisse  
représentant le Sabbat de Faust (effet de nuit).*

*À M. HARO, la collection de médailles qui m'a été donnée  
à l'Exposition universelle comme membre de la Commission  
impériale. J'ai le regret d'avoir distrait celle de bronze (sic).*

*À M. François de VERNINAC, président du tribunal à  
Tulle, un grand bureau à cuivres dorés qui me vient de mon  
beau-frère.*

*À M<sup>me</sup> DURIEZ DE VERNINAC, le portrait de ma sœur par  
David, le buste en marbre de M<sup>me</sup> de Verninac<sup>1</sup>, trois por-  
traits de mon neveu, l'un se trouvant à la tête de mon lit  
et le second en ébauche dans mon atelier; le troisième est  
un petit buste de face, la tête grandeur de nature, deux por-  
traits de mon père et de mon frère, les masques en bronze  
de mon père et de mon neveu Charles, un dessin allégorique  
d'Androclès fait à Lyon en l'honneur de mon beau-frère, et  
des Vues de Constantinople encadrées de noir, ainsi qu'un  
tableau représentant la série des Empereurs turcs.*

*Je le prie de vouloir bien répartir entre M. son frère et  
son excellente sœur, M<sup>me</sup> PERRUGUES, ces souvenirs de famille.*

1. Eugène Delacroix regardait avec raison ce grand portrait comme un des chefs-d'œuvre de David. Il avait toujours exprimé l'intention formelle de le léguer au Louvre. On voit une belle et svelte jeune femme, le corps de profil, assise sur une chaise à l'antique, laissant pendre un de ses bras, reposant l'autre sur le dossier.

Le buste, non moins remarquable dans son genre, est de Chinard, de Lyon.

À M. COURNAULT, à Malzéville près Nancy, mes deux coffres de Maroc, et tous les objets venant d'Alger, armes, vêtements, coussins, écharpes, etc.

À M<sup>me</sup> CAVE, deux vases en faïence avec des cordes pour ornements.

Je lègue à M. MARECHAL, de Metz, plusieurs pastels d'études pour Sardanapale, plus la belle copie de Géricault d'après les Géants, de Paul Véronèse.

Je lègue à M. DEVILLY, à Metz, une répétition ébauchée du Christ portant sa croix, plus un dessin à son choix dans mes Études de Maroc.

Mon tombeau sera au cimetière du Père-La-Chaise, sur la hauteur, dans un endroit un peu écarté. Il n'y sera placé ni emblème, ni buste, ni statue; mon tombeau sera copié très exactement sur l'antique, ou Vignoles ou Palladio, avec des saillies très prononcées, contrairement à tout ce qui se fait aujourd'hui en architecture.

Après ma mort, il ne sera fait aucune reproduction de mes traits, soit par le moulage, soit par dessin ou photographie; je le défends expressément.

J'entends formellement qu'il y ait vente publique et aux enchères, par commissaire-priseur, de tout ce qui m'aura appartenu en dehors des objets que j'ai légués,

Et j'impose à mon légataire universel l'obligation rigoureuse de faire procéder à cette vente dans les deux ans qui suivront mon décès.

Je désire, sans en faire une loi, que la vente des objets d'art soit dirigée par MM. PETIT et TEDESCO.

Je prie MM. PÉRIGNON, DAUZATS, CARRIER, baron SCHWITER, ANDRIEU, DUTILLEUX et BURTY, de s'entendre avec mon légataire universel et de classer mes dessins.

Chacun d'eux voudra bien accepter et choisir un dessin important.

*J'entends expressément qu'on comprenne dans la vente un grand cadre brun représentant des Fleurs comme posées au hasard sur un fond gris, et un Centaure à la mine de plomb.*

*Enfin, je lègue à MM. CARRIER, HUET, SCHWITER et CHENAVARD, toutes les esquisses de Poterlet et les dessins de M. Auguste.*

*Je lègue à M. CHENAVARD, sus-nommé, peintre, une copie de moi du Christ au tombeau, du Titien, plus un dessin de lui d'après une Madone du Corrège.*

*À M. HUET, toutes mes lithographies de Charlet.*

*À M. PEDRON, receveur des douanes, à Mijoux, près Saint-Claude (Jura), toutes mes gravures antiques des bas-reliefs de Rome, plus un grand volume rare gravé d'après Téniers (Collection de l'archiduc Léopold).*

*À M. PETIT, un petit tableau représentant le Centaure et Achille.*

*À M. TEDESCO, un tableau sur toile de 30 à 40, représentant un Grec à cheval et un Combat dans le fond.*

*Je me rapporte à MM. PETIT et TEDESCO pour les soins qu'ils mettront à la mise en vente de mes objets d'art.*

*Mon légataire universel choisira aussi dans mes objets d'art deux peintures et deux dessins.*

*Tout le surplus se vendra aux enchères.*

*Je lègue à M. BLONDEL, conseiller d'État, mon portrait non tout à fait achevé, le fond est très obscur (l'habit noir). Je regrette vivement de ne pas être en mesure de lui donner un autre gage de mon amitié.*

*Ainsi que je l'ai dit, le prix de la vente de mes objets d'art servira à solder les legs en argent; s'il y a lieu, il appartiendra pour le surplus à mon légataire universel.*

*Les frais d'emballage et envoi des objets légués seront à la charge de ma succession.*

*Dans le cas où il y aurait lieu à la réduction des legs particuliers ci-dessus faits, cette réduction aura lieu seulement proportionnellement entre les legs des sommes d'argent; les legs d'objets mobiliers, comme le legs de ma maison de campagne, ne subiront aucune réduction.*

*J'ose prier M. LEGRAND, avoué près le tribunal civil de la Seine, demeurant à Paris, rue de Luxembourg, n° 45, qui m'a toujours témoigné tant de sympathie, d'aider de ses conseils mon légataire universel, et je le nomme à cet effet mon exécuteur testamentaire.*

*Je le prie d'accepter une réduction du tableau de Sardapapale, un grand tableau de fleurs en hauteur, plus un beau vase du Japon, monté en cuivre doré, plus deux lampes Barbédienne, d'un assez beau modèle.*

*Ce testament a été ainsi dicté par M. Delacroix... l'an mil huit cent soixante-trois, le trois août, de une heure à trois heures de l'après-midi.*

\*

Le jeudi, 13 août 1863, à sept heures du matin, Eugène Delacroix s'était éteint doucement. Quelques privilégiés ont pu voir, s'élevant en ton olivâtre et à peine jauni sur le blanc de l'oreiller et sortant d'une haute cravate de mousseline empesée, ce visage à la puissante ossature, aux lèvres pincées, au front haut encadré par les mèches de cheveux noirs sans reflet. Ils n'oublieront pas la perçante attention de ces yeux noirs seulement demi-clos, ni cet air d'aristocratie exotique qui faisait penser aux princes persans des



légendes. Ceux qui l'ont bien connu auraient pu croire qu'il écoutait, qu'il allait répondre. Il était passé de vie à trépas, sans regrets, sans appréhensions, en stoïcien.

Peu de jours après, les sept personnes désignées spécialement pour classer les dessins, MM. Pérignon, Dauzats, Carrier, baron Schwiter, Andrieu, Dutilleux et Burty étaient prévenus du grand honneur que leur avait fait Delacroix au moment où il réglait les intérêts les plus chers de sa vie et de sa mémoire. Ils se réunirent dans l'atelier, et en présence de M. Piron, le légataire universel, de M. Legrand et de l'expert M. Francis Petit, se livrèrent à l'étude sommaire des dessins, des pastels, des aquarelles, des calques, des croquis au crayon ou à la plume, des eaux-fortes, des lithographies, qui emplissaient une trentaine de cartons de toutes tailles. Il y en avait au delà de six mille ! Personne ne les avait jamais vus, sauf M. Andrieu, qui vivait depuis plusieurs années auprès du maître et l'aidait dans ses travaux. Personne, même les plus intimes amis, n'avait jamais reçu la confiance de ce labeur énorme. Aussi quelle émotion nous prenait quand nous passions des études à l'atelier Guérin, et à l'École des Beaux-Arts, qu'il avait conservées, à ses carnets de voyages, couverts d'écriture chevauchant les croquis pris, en canot, sur la Tamise ou, au Maroc, sur le pommeau de la selle ! Quand les projets, les études pour le salon du Roi, pour les pendentifs et les culs-de-four de la bibliothèque de la Chambre des députés, pour le plafond d'Apollon, pour la chapelle des Saints-Anges, pour les caissons du salon de la Paix, nous montraient

cent variantes de sa pensée et de sa main, le travail incessant de sa mémoire et de sa pensée, la sûreté de son jugement, l'anxieux et noble trouble de sa science en face de la nature ! Les études, répétées à l'infini, de costumes, d'animaux, de fleurs, de vagues, de levers et de couchers de soleil, de figures nues ou drapées dans des attitudes familières ou héroïques, d'essais d'après les antiques et les maîtres, nous livraient le secret entier du poète et du peintre.

Il avait, à plusieurs reprises dans sa vie, épuré ces cartons, brûlé ce qui était indigne de lui survivre. Jamais il ne les avait vidés pour en tirer profit. Il voulait qu'après sa mort, ils vinssent, comme un argument solennel, protester contre les reproches amers d'improvisation et de facilité dont on l'avait poursuivi, et prouver qu'une « improvisation » aussi abondante et aussi solide que celle dont il avait fait preuve dans ses travaux décoratifs ou ses tableaux, qu'une semblable facilité à exprimer le sentiment et l'idée, à adapter l'esprit du dessin et de la couleur aux convenances du sujet choisi, eussent été, sans le secours préalable de l'étude la plus persistante et la plus méthodique, des phénomènes sans exemples dans l'histoire de l'art.

Au bout d'une semaine, la commission se sépara en désignant M. Burty pour la mise en ordre des dessins, et M. Andrieu pour la toilette des études peintes, esquisses, tableaux inachevés, copies, etc.

Je passai près de quatre mois dans l'atelier à chercher et à établir des classifications qui laissassent un souvenir de ce grand héritage et qui permissent de

ne pas jeter sur table ces trésors à la brassée. Nous renvoyons au catalogue que nous avons dressé pour la vente. Elle dura, avec les jours d'exposition privée et publique, du mardi 16 février 1864 au lundi 29. Il y eut presque tous les jours vacation double, et presque tout le même public assista sans interruption à cette dispersion d'une œuvre qui offrait quelque morceau à tous les appétits délicats. Ce fut une ivresse et une réhabilitation. On vit, on aima Delacroix. La vente, estimée à l'origine à moins de cent mille francs, en produisit plus de trois cent soixante mille. Et la spéculation, qui devait faire plus tard de l'hôtel Drouot un terrain tellement redoutable, ne s'était point encore organisée. Tout, tableaux ou dessins, fut disputé par des amateurs passionnés ou des artistes.

Sur ces dessins, qui furent revus soigneusement carton par carton et un à un lorsque mon travail d'ensemble et de détail fut terminé, couraient souvent des remarques, des pensées sur les arts, que Delacroix notait rapidement, sans s'interrompre dans son jet d'improvisation ou d'étude. La commission fut d'avis qu'il fallait les relever et les réunir en une publication, à laquelle on joindrait le dépouillement que j'avais déjà fait des albums de voyages en Angleterre, au Maroc, en Espagne, en Belgique, dans les Pyrénées, etc.<sup>1</sup>.

1. La réunion de ces pensées sur les arts, de ces notes de voyage et aussi de souvenirs inédits formera un second volume, qui paraîtra prochainement.